



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 19H00

**HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal**



ORDRE DU JOUR

POINT UNIQUE

Taxe foncière sur les propriétés bâties - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville